



# COEXIST

## PARTENARIATS INNOVANTS ONG - ENTREPRISES

UN PROJET FAVORISANT LES COLLABORATIONS ONG – ENTREPRISES POUR INVENTER ENSEMBLE DES SOLUTIONS INNOVANTES.



# PRESENTATION

COEXIST, un projet qui vise à favoriser les collaborations entre les ONG et les entreprises pour qu'elles mutualisent leurs compétences et leurs ressources afin d'inventer ensemble des solutions innovantes pour répondre à leurs enjeux de développement.

## CONTEXTE & ENJEUX

### Pourquoi vouloir favoriser les collaborations ONG-Entreprises ?

**Le secteur de la solidarité internationale** encourage de plus en plus les projets où les bénéficiaires ciblés font partie intégrante de la solution apportée : ils contribuent à l'élaboration de la solution, développent une activité économique, deviennent autonomes et ainsi créent de la valeur.

#### Nous pouvons constater que les ONG :

- Sont de plus en plus à l'initiative d'activités innovantes pour atteindre davantage de bénéficiaires, et ceci de manière la plus adaptée possible en fonction du contexte local.
- S'interrogent sur les modèles de développement possibles en s'inspirant de ce qui se fait dans le secteur de l'ESS.
- Réfléchissent à la manière la plus optimale de se rapprocher des entreprises et essaient de développer avec elles des produits et services adaptés aux réalités du terrain local.

#### En parallèle, un nombre croissant d'entreprises :

- Est interpellé en interne et en externe sur le développement durable et les actions qu'elles mettent en place pour répondre à ces enjeux.
- Cherche à s'implanter à l'international en prenant en compte les spécificités locales des marchés.
- S'interroge sur l'approche de l'innovation (qu'elle soit technique, organisation, sociale, d'usage) et s'ouvre énormément aux innovations par les usages et à l'innovation frugale.

#### La solution proposée par COEXIST :

En réponse à ces enjeux, La CSI propose un outil pour faire converger ces enjeux a priori distincts et pour rendre visible les compétences, les produits et les services qui peuvent être mutualisés dans le développement de projets innovants communs.

# OBJECTIFS SPECIFIQUES

## Quel intérêt pour les ONG & les entreprises à utiliser un tel outil ?

### Ses objectifs pour les entreprises :

Pour des **entreprises** qui souhaitent s’implanter à l’international et/ou prendre en compte les objectifs de développement durable, COEXIST leur permettra :

- De cibler de nouveaux besoins et atteindre de nouveaux marchés en bénéficiant de l’expertise terrain des ONG,
- D’identifier ainsi de nouvelles perspectives d’innovations qu’elles soient techniques, organisationnelles ou d’usage.

Grâce à COEXIST, les entreprises pourront faire de leur collaboration avec les ONG un facteur différenciant tant en interne en incarnant leurs valeurs auprès de leurs collaborateurs, qu’en externe en valorisant leur engagement sociétal auprès de leurs clients.

### Ses objectifs pour les ONG :

Quant aux **ONG**, COEXIST sera un moyen pour elles de se rapprocher des entreprises :

- Pour développer avec elles des réponses les plus adaptées possibles aux usages et besoins des populations qu’elles accompagnent.
- Pour bénéficier de ressources et compétences dont elles ne disposent en interne (RH, financières, etc.).

Grâce à COEXIST, les ONG pourront déployer de manière pérenne leurs projets sur leur terrain d’action, les dupliquer plus facilement et plus rapidement qu’aujourd’hui et toucher ainsi un plus grand nombre de personnes.

### Quelques exemples :

**Exemple 1** : Une entreprise souhaite développer un stérilisateur à bas coût et à faible consommation d’énergie à destination des pays en développement. Elle va s’appuyer sur la connaissance terrain des ONG présentes dans les pays ciblés pour développer un produit conforme aux contraintes locales et en faciliter la distribution via des canaux et des réseaux de partenaires locaux déjà identifiés.

- ➔ **Avantages pour l’entreprise** : sécurisation des démarches de R&D et des stratégies de distribution en ayant accès à des informations terrain et à des réseaux de partenaires locaux directement issus des marchés ciblés.
- ➔ **Avantages pour l’ONG** : valorisation de ses connaissances terrain, renforcement de son offre de service partenariale en tant qu’apporteur d’affaires pour ses partenaires locaux ainsi que

pour l'entreprise, accès à un nouveau produit innovant répondant aux enjeux des populations ciblées.

**Exemple 2 :** Une ONG établie au Burkina Faso souhaite dupliquer un projet pilote autour d'une solution pour renforcer la professionnalisation des acteurs de santé local autour de l'accès aux soins pour les bébés et les jeunes enfants. Elle décide, pour changer d'échelle, de s'appuyer sur la compétence d'une entreprise spécialisée dans l'e-learning et dans la fourniture de tablettes permettant l'accès au savoir créé en ligne.

- **Avantages pour l'ONG :** possibilité de dépasser le stade du projet pilote, d'acquérir une méthodologie de passage à l'échelle, de se professionnaliser autour de la compétence e-learning, de toucher un nombre très large de bénéficiaires + l'entreprise qui se mobilise finance la distribution des tablettes, la création de programmes e-learning pour l'ONG au Burkina permettant à l'ONG de ne pas rechercher des fonds dédiés publics ou autres.
- **Avantages pour l'entreprise :** découverte de nouveaux besoins, professionnalisation sur la création de contenus e-learning adaptés au contexte local (spécificités culturelles, alphabétisation limitée des professionnel.les de santé locaux etc), possibilité de valoriser ces nouveaux savoir-faire dans d'autres pays.

## POURQUOI LA CSI S'EMPRE-T-ELLE DE CE SUJET ?

### Le cluster transfrontalier de la solidarité internationale

#### Un réseau d'acteur très diversifié et transfrontalier :

La CSI, en tant que cluster transfrontalier de la solidarité internationale, souhaite mettre au profit des utilisateurs de COEXIST la grande diversité d'acteurs qui composent son réseau :

- **La CSI en tant qu'outil porté par une agence de développement économique pourra mobiliser les acteurs du secteur privé :** clusters, pôles de compétitivité et acteurs de l'ESS de la région Auvergne Rhône-Alpes.
- **La CSI en tant qu'accélérateur de projets de solidarité internationale pourra mobiliser les acteurs de la société civile :** ONG, association, OI, réseaux multi-acteurs
- **La CSI en tant qu'acteur transfrontalier à proximité de Genève pourra faciliter les collaborations entre acteurs français et suisses** tout en s'appuyant sur des acteurs institutionnels et universitaires pour structurer et outiller sa démarche.

#### 2 filières stratégiques que sont l'accès à la santé et l'accès à l'énergie en site isolé :

Depuis 2016, la CSI a souhaité se concentrer sur ses 2 filières stratégiques pour le développement de coopération entre ONG et entreprises :

- **L'accès aux technologies de santé** : secteur dans lequel plus d'1/3 des ONG du réseau de la CSI sont actives et qui connaît des bouleversements et des transformations majeures (évolution des politiques publiques, rôle prégnant des nouvelles technologies, enjeux croissants de gestion des données, d'innovation, etc.).
- **L'accès à l'énergie en site isolé** et les enjeux autour des énergies décarbonées (solaire, éolien, biomasse, etc.) sont au cœur des enjeux de bien des ONG, quelle que soit leur activité principale.

Il s'agit là de 2 secteurs prioritaires durant les premières phases de lancement du projet COEXIST. Les autres enjeux auxquels visent à répondre les Objectifs de Développement Durable notamment ne sont bien évidemment pas écartés s'ils permettent à des entreprises et des ONG de trouver des points de convergence et de collaborer ensemble.

## La CSI en tant que connecteur entre les structures et facilitateur de projets :

La CSI a depuis 2 ans cherché à sensibiliser ONG et entreprises sur les perspectives de collaborations possibles. En parallèle, les acteurs de son réseau se sont emparés de ce sujet par des approches différentes. La CSI a donc souhaité réfléchir à un dispositif qui permettrait de faire connaître et de rendre accessibles les expérimentations des uns et des autres.

Avec COEXIST, la CSI renforce son rôle de connecteur entre structures pour le mettre au profit de celles et ceux qui s'emploient à décloisonner le monde des entreprises et celui des ONG.

## COMMENT ET AVEC QUI ?

### Un projet coconstruit dans la durée avec les partenaires impliqués

Le développement de COEXIST repose sur **une logique de co-construction du dispositif avec les partenaires impliqués**. Qui mieux que des acteurs à la fois issus du monde de l'entreprise et de celui des ONG pour définir l'outil le plus approprié aux enjeux qu'ils rencontrent eux-mêmes?

Le pilote CSI ne va donc pas décoller seul mais avec à bord de l'avion ses partenaires sur lesquels il s'appuiera dans la durée pour coconstruire l'outil et pour définir la forme définitive qu'il prendra.

## Un projet en 3 phases sur 3 ans :

Un projet sur 3 ans déployé en 3 phases avec les partenaires impliqués :

- **1<sup>ère</sup> phase (2019)** : Co-construction de l'outil : état des lieux des besoins et des compétences, identification des facteurs favorables de collaboration, élaboration du cahier des charges d'un premier livrable (type plateforme numérique par exemple)
- **2<sup>ème</sup> phase (2020)** : Animation de l'outil : valorisation des données récoltées en phase 1, capitalisation sur les collaborations ONG-entreprise déjà existantes, intégration de COEXIST dans les différents programmes d'animation et de sensibilisation des partenaires impliqués.
- **3<sup>ème</sup> phase (2021)** : Essaimage et pérennisation :
  - o Audit après les 2 premières années d'utilisation du dispositif,
  - o Enrichissement de l'offre de service en réponse aux attentes des utilisateurs (incubateur, accompagnement personnalisé de projets, modules de formations, outil d'aide à la décision, etc.) ou de manière proactive pour générer de nouveaux besoins de la part des organisations,
  - o Capitalisation et essaimage (duplication du dispositif dans d'autres régions de France)

## POURQUOI LE NOM COEXIST ?

La **CSI** propose COEXIST pour :

- Faciliter les rencontres, les dialogues et les collaborations entre ONG et entreprises,
- Faire converger leurs enjeux a priori distincts,
- Rendre visible les compétences, les produits et les services pouvant être mutualisés,
- Favoriser les collaborations entre ONG et entreprises et la création de projets innovants.

A horizon 2021, le dispositif **COEXIST**, qui est co-construit avec des partenaires issus à la fois des secteurs des ONG, des entreprises et de l'Economie Sociale et Solidaire, pourra prendre la forme d'une plateforme numérique, d'un service d'accompagnement de projet ou d'ateliers d'information destinés à faire se rencontrer ONG et entreprises.